



COMMUNE DE SAVIGNÉ

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune par cet article, dont un extrait figure ci-après.

Code général des collectivités territoriales – extrait de l'article L2313-1

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2019. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

RÉALISATION GLOBALE 2019

	Fonctionnement		investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
MAIRIE DE SAVIGNÉ	794 806.98	1 670 921.99	194 179.61	217 702.07
TOTAL	794 806.98	1 670 921.99	194 179.61	217 702.07

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les principales dépenses et recettes de la section : Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- La fiscalité. Les taux des impôts locaux 2019 :
 - Taxe d'Habitation : 16.48 %
 - Taxe sur le Foncier Bâti : 10.01 %
 - Taxe sur le Foncier Non Bâti : 29.08 %
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent :
 - Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
 - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à l'accessibilité...).

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

III. ANNEXES :

- Représentation graphique du budget principal
- État de la dette
- Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette
- Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette
- Vues par opérations d'investissement
- Détail de l'amortissement pour l'année 2019
- Subventions et participations versées

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
MAIRIE DE SAVIGNE	794 806,98	1 670 921,99	194 179,61	217 702,07
Total	794 806,98	1 670 921,99	194 179,61	217 702,07

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

- Représentation graphique du budget principal -

Dépenses

Charges à caractère général : 243.60 k€
Charges de personnel : 432.29 k€
Autre : 118.92 k€

Recettes

Contributions directes : 440.23 k€
Dotations et participations : 429.06 k€
Excédent antérieur : 692.34 k€
Autre : 109.30 k€

Dépenses

Dépenses d'équipement : 169.62 k€
Autre : 24.56 k€

Recettes

Subventions : 115.47 k€
Dotations, fonds et réserves : 56.11 k€
Autre : 46.12 k€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

AR PREFECTURE

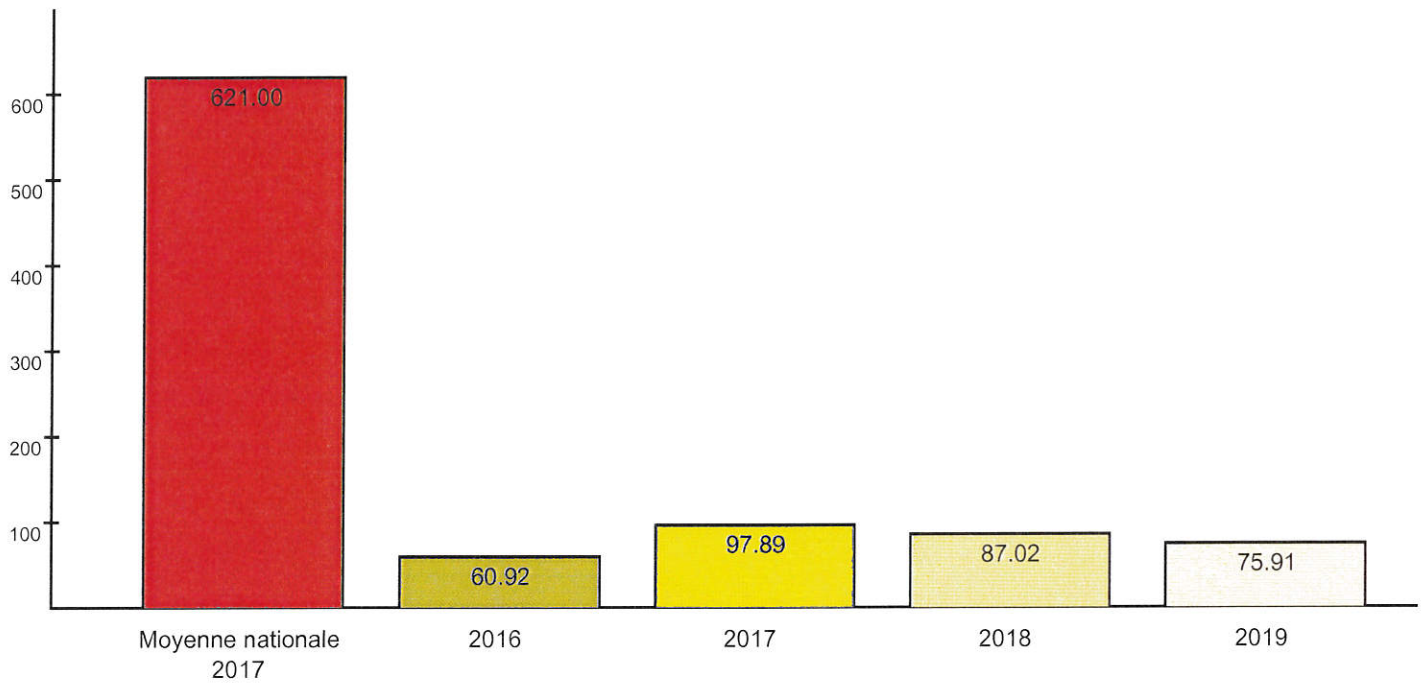
086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
MAIRIE DE SAVIGNE	104 304,41
Total	104 304,41

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

MAIRIE DE SAVIGNE

Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

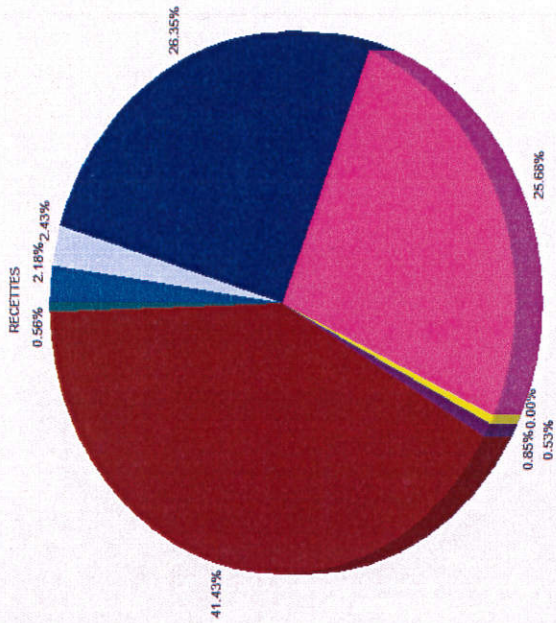
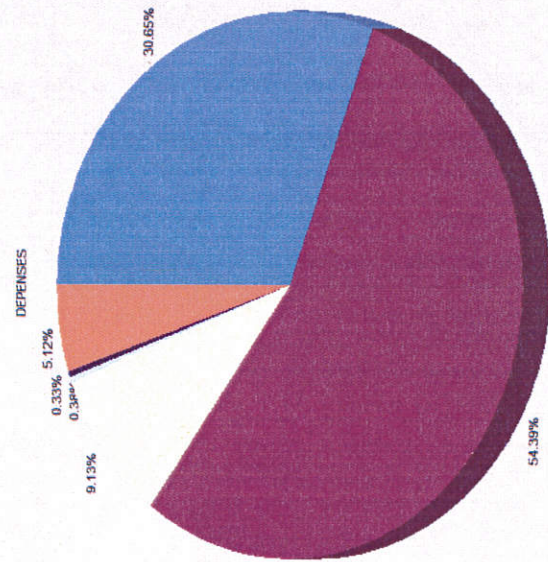
Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2019	119 569.89	15 265.48	3 041.52	0.00	(+) 0.00	18 307.00	104 304.41
2020	104 304.41	15 608.76	2 698.24	0.00	(+) 0.00	18 307.00	88 695.65
2021	88 695.65	15 964.47	2 342.53	0.00	(+) 0.00	18 307.00	72 731.18
2022	72 731.18	16 333.15	1 973.85	0.00	(+) 0.00	18 307.00	56 398.03
2023	56 398.03	16 715.32	1 591.68	0.00	(+) 0.00	18 307.00	39 682.71
2024	39 682.71	16 405.83	1 195.67	0.00	(+) 0.00	17 601.50	23 276.88
2025	23 276.88	9 028.27	812.73	0.00	(+) 0.00	9 841.00	14 248.61
2026	14 248.61	9 402.30	438.70	0.00	(+) 0.00	9 841.00	4 846.31
2027	4 846.31	4 846.31	74.19	0.00	(+) 0.00	4 920.50	0.00
Sous-total		119 569.89	14 169.11	0.00		133 739.00	
Total		119 569.89	14 169.11	0.00		133 739.00	

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF

Recm MAIRIE DE SAVIGNE

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - MAIRIE DE SAVIGNE - 2019



- D 011 (243.6 k€)
- D 012 (432.3 k€)
- D 65 (72.5 k€)
- D 66 (3.0 k€)
- D 67 (2.7 k€)
- D 042 (40.7 k€)
- R 013 (36.5 k€)
- R 70 (40.6 k€)
- R 73 (440.2 k€)
- R 74 (429.1 k€)
- R 75 (8.8 k€)
- R 76 (0.0 k€)
- R 77 (14.2 k€)
- R 002 (692.3 k€)
- R 042 (9.3 k€)

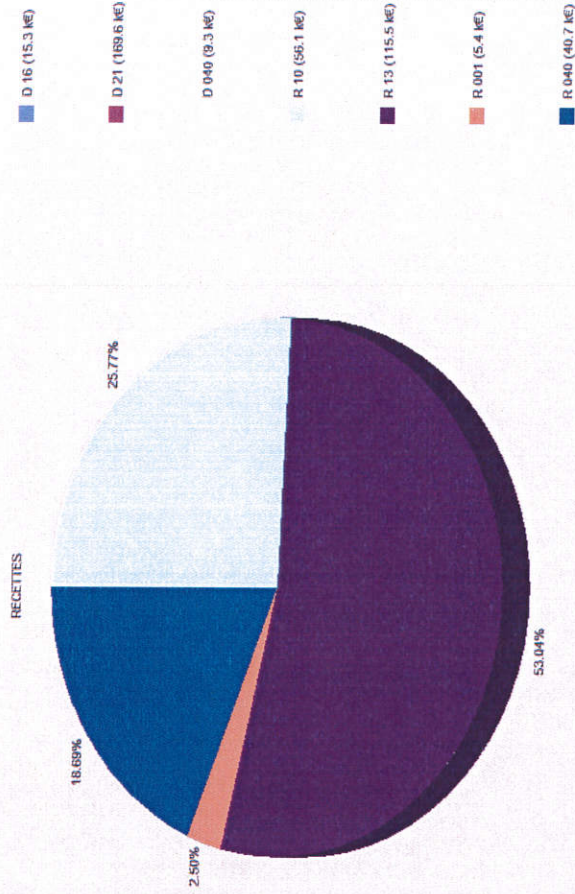
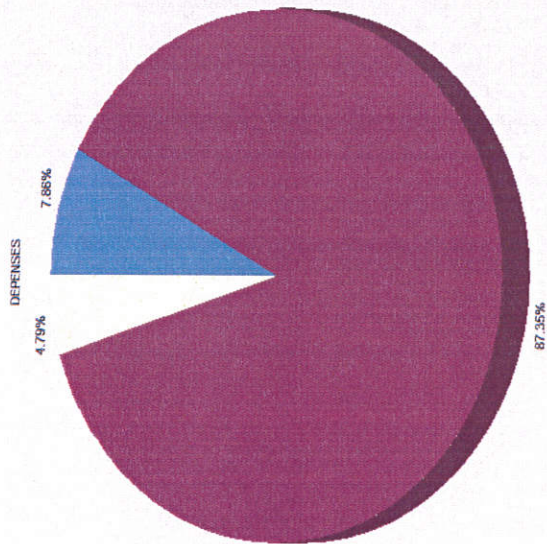
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	243 598.52
012	Charges de personnel et frais assimilés	432 291.78
65	Autres charges de gestion courante	72 530.30
66	Charges financières	3 041.52
67	Charges exceptionnelles	2 656.06
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 688.80
	TOTAL DEPENSES	794 806.98

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	36 486.57
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	40 553.73
73	Impôts et taxes	440 225.81
74	Dotations, subventions et participations	429 057.33
75	Autres produits de gestion courante	8 781.93
76	Produits financiers	9.87
77	Produits exceptionnels	14 166.47
002	Excédent de fonctionnement reporté	692 343.37
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 296.91
	TOTAL RECETTES	1 670 921.99

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette - MAIRIE DE SAVIGNE - 2019



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	15 265.48
21	Immobilisations corporelles	169 617.22
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 296.91
TOTAL DEPENSES		194 179.61

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 111.10
13	Subventions d'investissement reçues	115 470.11
001	Excédent d'investissement reporté	5 432.06
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 688.80
TOTAL RECETTES		217 702.07

AR PREFECTURE

Vues par Opérations 2019 - MAIRIE DE SAVIGNE

Opérations	Désignations	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Solde Réalisé
0033	ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES	5 000.00	0.00			5 000.00
0089	ECLAIRAGE PUBLIC	4 000.00	0.00			4 000.00
0091	VOIRIE	15 603.79	1 613.28			13 990.51
0092	RESERVES INCENDIE+BORNES	6 130.00	4 208.29			1 921.71
0095	AMENAGT.148 TRAVERSE SAVI	25 000.00	0.00			25 000.00
0103	MATERIEL DIVERS	14 483.00	9 884.90			4 598.10
0109	MATERIEL VOIRIE	76 000.00	51 120.00			24 880.00
0126	COUR ET PARKING ÉCOLE	17 130.00	17 129.40			0.60
0129	AMENAGEMENT TERRAINS	10 000.00	0.00			10 000.00
0130	ACCESSIBILITE VOIRIE ET ESPACES PUBLICS	0.00	0.00			0.00
0131	ACQUISITION TERRAIN	5 000.00	162.00			4 838.00
0133	AMGT ACCES ET PARKINGS ATELIERS SALL	0.00	0.00			0.00
0134	TRX MAIRIE AVEC MISE AUX NORMES PMR	267 596.00	0.00			267 596.00
0135	REFECTION DU PRESBYTERE	85 600.00	85 499.35			100.65
0136	SALLE POLYVALENTE REFECTION	114 800.00	0.00			114 800.00
0137	ESPACE CINERAIRE	23 370.00	0.00			23 370.00
0138	AMNGT RUE DE LA SABLIERE	198 000.00	0.00			198 000.00

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020

Subventions versées sur l'exercice 2019 - MAIRIE DE SAVIGNE

Tiers	Subventions versées	2019
ACCUEIL DES GENS DE PASSAGE		50.00
ADMR SAVIGNE		1 700.00
ASSOCIATION PARENTS ELEVES SAVIGNE		500.00
COLLECTIF ALIMENTAIRE DU CIVRAIS		1 374.00
CYCLE AMICAL DU CIVRAISIEN		200.00
FONDS SOLIDARITE LOGT 86		285.00
FOOTBALL CLUB SAVIGNE		800.00
LA PREVENTION ROUTIERE		50.00
LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA VIENNE		190.00
OCCE 86 COOP SCOL ELEM SAVIGNE		3 404.00
SAVIGNE COMITE DES FETES		2 200.00
SAVIGNE VTT		250.00
SECOURS POPULAIRE COMITE DE CIVRAY		150.00
TOTAL		11 153.00

AR PREFECTURE

086-218602555-20200304-NOTECA2019-BF
Regu le 14/03/2020